

AVIS PUBLIC
MODIFICATION CIRCUITS 9 ET 11
ET AJOUT DU CIRCUIT 50 EXPRESS
DURANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION AU PONT RIVEST

Avis est, par la présente, donné à tous les utilisateurs du transport en commun du territoire de la MRC de L'Assomption que le conseil de la MRC a présenté un avis de motion le 24 février 2009, à l'effet que le règlement numéro 131 sera soumis pour modifier le service de transport en commun interne et externe par la modification des circuits 9 et 11 et la création d'un nouveau circuit, soit le circuit 50 Express. Les modifications entreront en vigueur à compter du 12 avril 2009 et demeureront en place jusqu'à la fin des travaux prévue à l'automne 2009.

Pour les circuits 9 et 11, les départs en pointes AM et PM n'iront plus au terminus Repentigny. Pour le circuit 9 les départs touchés sont les suivants : 2, 3, 7 à 10, 12, 13 et 17 à 20. De plus, le départ 1 du circuit 9 a été ajusté au niveau de son horaire uniquement. Pour le circuit 11, les départs touchés sont les suivants : 1 à 3, 7, 9, 10, 11, 14 à 17 et 21 à 27. Les usagers pourront correspondre avec le circuit 50 Express en direction de Montréal. Le nouveau circuit 50 Express desservira le secteur Le Gardeur en partant de Notre-Dame / Le Bourg-Neuf et Charlemagne via la rue Notre-Dame pour ensuite prendre le boulevard Céline-Dion et l'autoroute 40 jusqu'à Montréal.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des horaires et des trajets détaillés, en se présentant à la MRC de L'Assomption, 300 A, rue Dorval, L'Assomption, ainsi qu'au bureau du directeur général ou greffier de nos municipalités, pendant les heures de bureau. De plus, ces horaires et ces trajets seront également disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : www.gortcr.info.

DONNÉ À L'ASSOMPTION, ce vingt-cinquième jour de février de l'an deux mille neuf.

Nathalie Deslongchamps,
Secrétaire-trésorière adjointe